

Santé, sécurité et respect en milieu de travail

Le saviez-vous?

Le Canada est l'un des territoires miniers les plus sûrs au monde, et l'industrie minière est l'une des industries les plus sûres au pays. Un tel niveau de sécurité est attribuable à l'engagement du secteur à respecter les normes de santé et sécurité les plus élevées possible afin d'atteindre l'objectif « zéro dommage ».

Les sociétés minières encouragent activement une culture d'entreprise ancrée dans la sécurité en formant les employés, en gérant le risque, en mesurant le rendement, en récompensant les réalisations, en partageant l'information et en adoptant des pratiques exemplaires.

Qu'est-ce que l'initiative *Vers le développement minier durable* (TSM)?

Un **programme de développement durable reconnu mondialement** qui aide les sociétés minières à gérer leurs responsabilités environnementales et sociales, à évaluer leur rendement et à publier des rapports à cet égard.

Une **exigence imposée** aux entreprises d'un nombre croissant d'associations minières partout dans le monde qui offre des outils pour favoriser l'amélioration continue du rendement.

Santé, sécurité et respect

Le **protocole TSM de santé, de sécurité et de respect en milieu de travail** énonce les critères que doivent respecter les entreprises en regard des indicateurs suivants :

- **Obligation claire de rendre compte** en matière de santé, de sécurité et de respect en milieu de travail, avec un engagement de la haute direction et une communication cohérente de ces engagements aux employés et aux entrepreneurs.
- **Prévention des incidents** en cernant les dangers, en évaluant les risques et en mettant en place les mesures et les contrôles appropriés.
- **Soutien apporté à la sécurité psychologique** et au respect au moyen de programmes et de politiques.
- **Formation des employés** et des entrepreneurs sur l'identification des dangers et la prévention des incidents pour s'assurer que tous comprennent que la santé, la sécurité et le respect sont des responsabilités partagées.
- **Surveillance et déclaration du rendement** en matière de santé et de sécurité, tant physique que psychologique.
- **Établissement d'objectifs** d'amélioration continue pour atteindre l'objectif « zéro dommage », avec des évaluations régulières du rendement par rapport à ces objectifs.

Relever la barre : Pratiques exemplaires en santé, sécurité et respect

Exemples de **pratiques exemplaires**

Favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable

En appliquant le protocole de santé, sécurité et respect en milieu de travail et les collectivités travaillent à l'atteinte des **objectifs de développement durable**.

- Promotion de la **santé au travail** grâce à des systèmes de gestion et de formation qui encadrent l'identification des dangers potentiels et les mesures d'intervention, ce qui prévient les décès, les blessures et les maladies.
- Respect des **droits du travail** et promotion de milieux de travail sûrs pour les employés et les entrepreneurs pour atteindre l'objectif « zéro dommage ».

- **Système de gestion en santé et sécurité** qui comprend des objectifs de rendement bien définis en matière de santé et sécurité et des plans pour atteindre ces objectifs.
- **Programme efficace de formation en santé et sécurité** qui comprend une analyse des besoins en formation des employés et la tenue de dossiers de formation.
- **Processus confidentiels et impartiaux pour signaler les incidents** liés à des comportements dangereux, nuisibles ou irrespectueux en milieu de travail **et y réagir**.
- **Surveillance et publication de rapports** en matière de santé et sécurité, y compris des évaluations annuelles de l'efficacité du système de gestion en santé et sécurité.
- **Revue par la direction** des objectifs et du rendement en matière de santé et sécurité, et communication de cette information aux employés et aux entrepreneurs.
- **Absence de décès** au site minier.

Étude de cas : Le cuivre sauve des vies

Le cuivre possède des propriétés antimicrobiennes uniques, et il est prouvé qu'il tue systématiquement les bactéries causant l'infection. En fait, lorsqu'il est installé sur des surfaces à contact élevé, le cuivre éliminera jusqu'à 99,9 % des bactéries nocives, et son utilisation accrue pour réduire au minimum la propagation de maladies est l'occasion parfaite pour l'industrie minière de jouer un rôle plus important dans les efforts de prévention actuels et futurs.

Grâce à son programme associant le cuivre à des initiatives de santé (*Health & Copper*), Ressources Teck Limitée (Teck), un important producteur de cuivre, veut établir des partenariats, sensibiliser la population et améliorer la santé des patients, des visiteurs et des travailleurs de la santé. L'objectif du programme est d'évaluer le potentiel du cuivre pour rendre les collectivités plus sûres en réduisant les infections associées aux soins de santé. Une nouvelle étude de la Vancouver Coastal Health, appuyée par Teck, a confirmé la durabilité et la capacité de prévention des infections du cuivre en milieu hospitalier. Cette étude a révélé qu'il est possible de se fier aux propriétés antimicrobiennes efficaces du cuivre dans la lutte à la propagation de maladies comme la COVID-19.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez mining.ca/fr.



The Mining Association
of Canada
L'association minière
du Canada

Étude de cas : Trophées John T. Ryan pour la sécurité des établissements miniers

Les trophées John T. Ryan pour la sécurité des établissements miniers ont été créés au Canada en 1941, ce qui place le pays à l'avant-garde des efforts visant à transformer une industrie historiquement dangereuse en l'une des plus sécuritaires. Ces trophées sont décernés chaque année lors du congrès annuel de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Ils peuvent désormais être remis à des sociétés minières du Chili, du Pérou, de la Colombie, de l'Afrique du Sud, de l'Argentine et du Brésil, faisant du Canada un chef de file de la promotion de la sécurité.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez mining.ca/fr.



The Mining Association
of Canada
L'association minière
du Canada